

riposte très intelligente pour un président de comité. C'est bien la directive de tout transférer à l'histoire, de tout dissimuler derrière le rideau de l'ignorance.

Ce qui faisait dire à M. Pouliot, sénateur aujourd'hui, comme l'atteste la page 93 du rapport:

Je comprends que la haute finance n'est pas à la portée des gens. Nous ne pouvons ni la voir ni la comprendre et je serais fort intéressé à avoir des renseignements sur le personnel de votre banque. Je voudrais connaître le salaire de M. Brooks, votre portier? Je l'ai demandé à MM. King et Abbott et ils m'ont dit que c'était inconvenant de poser de telles questions!

Et la farce continue, monsieur le président. Derrière chaque administrateur se cache une force occulte, qui continue de hanter les couloirs du parlement.

Les responsables de la Banque du Canada, des banques à charte et du ministère des Finances ont leurs réunions secrètes comme à l'époque des empereurs et s'assoient à la même table que les grands financiers mondiaux.

Tantôt on se passe des tuyaux, tantôt l'on présagera un danger, et même la Banque du Canada leur donnera l'arme pour combattre l'ennemi numéro un, le peuple. Alors, on décidera de lui retirer ou de lui remettre un peu plus, au gré des caprices financiers! On appelle cela «inflation» et «déflation».

Est-ce changé aujourd'hui, après treize ans, la dernière enquête sur les banques datant de 1954?

Pas pour un sou! Quant au processus de l'enquête, le président actuel semble avoir reçu les ordres, les mêmes directives que celui de 1954, en vue de la protection de la haute finance. On semble discuter les mémoires que l'on croit être les plus en faveur du système actuel. On amène devant le comité tous les témoins favorables au *statu quo* actuel, éloignant presque systématiquement ceux qui y sont hostiles.

On en acceptera quelques-uns pour confirmer, précisément, la règle. Je ne sais si le président fait tout cela de bon cœur, mais à lire les témoignages, on a l'impression qu'il est un peu comme saint Paul qui disait: «Je fais le mal que je ne voudrais pas, et je ne fais pas le bien que je voudrais faire».

Et l'on continue d'immoler la victime qu'est le peuple sur l'autel du veau d'or de la haute finance. Et ce qui est surprenant, c'est que nous trouvons toujours dans nos rangs, de plus en plus, des grands-prêtres de la haute finance pour offrir l'holocauste, dans le plus grand mutisme. C'est probablement le presentiment de cette course occulte qui faisait dire à Sa Sainteté Pie XII que ceux qui «contrôlent» la monnaie et le crédit «contrôlent» le sang de la nation, et que sans

leur permission, aucun être n'a le droit de vivre.

Monsieur le président, j'ai tenu à lire des témoignages de gens qui n'adhèrent pas au Crédit social. Je tiens aussi à signaler que je pourrais, pendant des heures et des heures, citer les témoignages de gens qui ne sont pas des sympathisants du Crédit social, mais qui ont quand même réclamé que cette réforme financière se fasse. Ainsi, je pourrais citer le révérend père Lévesque, un des grands Canadiens français, qui a dit:

Si vous ne voulez ni communisme, ni socialisme, opposez-lui le Crédit social. Lui seul possède les moyens pour mettre une entrave à ces deux mouvements pervers.

Aujourd'hui, on n'entend plus parler du père Lévesque. On l'a poussé vers les pays africains, et c'est là que j'ai pu—je suis très intime avec la famille—encore une fois, toucher du doigt cette force authentique qu'on ne peut voir, qu'on ne peut toucher, mais qui est là, qui surveille les intérêts de la haute finance. C'est une royauté à laquelle il est très dangereux, paraît-il, de s'attaquer.

Quant à nous, nous avons peut-être plus de front que tous les autres, et c'est pourquoi nous nous attaquons à cette royauté de la haute finance, car nous sommes d'avis que si nous ne détruisons pas ce mythe, c'est le peuple qui, demain, sera détruit. Nous sommes ici pour sauver la vie du peuple, monsieur le président, et je crois que tous les députés devraient se rendre compte qu'il est temps, pour le peuple canadien, de prendre enfin ses affaires au sérieux et de faire remplir à ces organisations les rôles pour lesquels elles ont été créées.

Quand on étudie la loi sur la Banque du Canada, qu'on regarde sa définition et le rôle premier qu'elle doit remplir, on constate que ce rôle a été bien déterminé: «contrôler» la monnaie et le crédit à 100 p. 100. Qu'est-ce qui l'a fait dévier de son rôle? Le pouvoir des financiers, qui ont acheté la députation, qui l'ont bien payée et qui l'ont empêchée de faire son devoir.

Monsieur le président, si l'on veut bien nous écouter encore une fois, nous voulons tout simplement que la Banque du Canada crée, au nom du Canada, au nom du Canadien, les crédits nouveaux et cesse de donner, pour rien, nos surplus de chaque année aux banques à charte, qui sont des institutions privées. Je ne méprise pas les banques à charte, loin de là, mais elles ont leurs fonctions, et je dis qu'elles ne jouent pas leur rôle, actuellement. Au fait, elles remplissent le rôle de la Banque du Canada, et il faut absolument que la Banque du Canada «contrôle» le crédit des Canadiens, le mette surtout au service des Canadiens et cesse, à chaque période, d'emprunter nos propres crédits.